

Votre Fédération

Mieux la connaître



▶ AGRICULTURE



▶ INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE



▶ COMMERCE ALIMENTAIRE ET GRANDE DISTRIBUTION



La connaissance de votre branche, la compétence pour vous défendre



▶ HÔTELS-CAFÉS-RESTAURANTS



▶ TABACS



▶ SALARIÉS EMPLOYÉS PAR LE PARTICULIER

Nos missions

Un engagement quotidien en faveur des syndicats

Revendiquer, négocier, contracter

- ▶ les Conventions collectives de branches qui déterminent les conditions de travail et d'emploi de la profession
- ▶ les accords nationaux de branches qui améliorent la convention collective sur des sujets spécifiques :
 - les barèmes de salaires minima,
 - les conditions de travail,
 - les classifications,
 - la formation professionnelle,
 - la durée du travail,
 - la prévoyance,
 - etc.



Représenter Force Ouvrière

- ▶ au sein des organismes paritaires de branche (formation professionnelle, commission paritaire de l'emploi, etc.)
- ▶ dans les organismes de protection sociale
- ▶ dans les organisations syndicales européennes et internationales

Soutenir nos adhérents

- ▶ aide à la création de syndicats
- ▶ formation sur le rôle et les actions du syndicat, et sur les institutions représentatives du personnel
- ▶ conseil et assistance lors des négociations d'entreprise
- ▶ information et documentation sur les droits des salariés
- ▶ participation à la constitution des Comités d'entreprise, des Comités de groupe et des Comités d'entreprise européens.

Défendre les salariés

- ▶ auprès des pouvoirs publics et chambres syndicales patronales
- ▶ devant les tribunaux



Des militants et techniciens expérimentés pour vous soutenir et répondre à vos questions

- ▶ **Les Secrétaires fédéraux** : coordinateurs nationaux dans les branches d'activité, ils remplissent un rôle d'animation à travers la négociation, la préparation d'élections, la communication, la résolution de conflits, etc. Chargés de suivre et d'aider les syndicats au quotidien, ils relaient également la parole de ceux-ci au niveau national.
- ▶ **Le service juridique** : il assure un conseil et une assistance personnalisés en droit du travail (Analyse des accords, veille sociale, rédaction de documents, etc.).



Des formations pour acquérir et développer le savoir-faire syndical

Les formations de la Fgta-FO aident les syndicats à défendre au mieux les intérêts individuels et collectifs des salariés. Il couvre de nombreux domaines : instances représentatives du personnel, communication, droit, gestion, bureautique, syndicalisation, etc.
Des journées d'information thématiques sont également proposées, ainsi que des formations à la demande.

Des publications pour s'informer et mieux comprendre l'actualité sociale

- ▶ **Fgta-FO Magazine** : tous les deux mois, un tour d'horizon complet de l'actualité (panorama social, actualité dans les secteurs d'activité, dossiers de fond, analyses, zoom, entretiens, etc.).
- ▶ **Fgta-FO Repères** : tous les deux mois, des informations précises et précieuses pour vous guider dans votre exercice syndical (accords commentés, rubrique *vos droits*, dossiers juridiques, mémentos de trésorerie, chiffres repères, documents modèles, sujets consommation, etc.).
- ▶ **www.fgtafo.fr** : l'accès permanent à l'information (actualité dans les secteurs d'activité, chiffres repères, documentation juridique, communiqués de presse, etc.).



Nous contacter

**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS
DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,
DES TABACS ET DES SERVICES ANNEXES
FORCE OUVRIÈRE**

**7, passage Tenaille
75014 Paris**

Tél. : 01 40 52 85 10

Fax : 01 40 52 85 12

Email : fgtafo@fgta-fo.org

www.fgtafo.fr



Formation syndicale

- ▶ Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur nos stages de formation (contenu, modalités pratiques, etc.).
- ▶ Vous désirez vous inscrire pour une (ou plusieurs) de nos formations.

Conseil juridique

- ▶ Vous avez des questions concernant le Droit du travail, les Conventions collectives ou le contrat de travail.
- ▶ Vous aimeriez consulter un texte législatif.

Trésorerie

- ▶ Vous avez des questions concernant vos cotisations (situation du syndicat, commande de cartes d'adhérents).

Communication

- ▶ Vous avez une actualité importante dans votre secteur.
- ▶ Vous souhaitez proposer des thèmes à traiter dans nos publications.
- ▶ Vous avez des remarques sur le contenu de nos magazines ou de notre site internet.